

Ce service est exclusivement réservé aux adhérents à titre individuel. Selon la législation régissant les associations loi 1901, nous ne pouvons faire de l'achat-revente. Aussi il ne nous est pas possible de fournir les enseignants. (Les chèques doivent être établis à l'ordre de la FFKS).

### Nous tenons à votre disposition :

**POSTERS** (visibles sur l'Espace Adhérent du site de la FFKS)

Frais d'envoi (port + tube d'expédition) = 8,50 €

#### Brain Gym :

- \* Les 3 dimensions (69x49cm) : 31 € +frais d'envoi
- \* Les 7 Dimensions (69x46cm) : 33 € +frais d'envoi

#### Santé par le Toucher :

- \* Les 5 Eléments (78x61cm) : 35 € + frais d'envoi
- Carte de Référence (100x70cm) éditée par ASTM: 25 € + frais d'envoi

PKP - Les Emotions classées par les 5 Eléments :

- \* Poster (60x42cm) : 30 €+ frais d'envoi

#### LIVRES Santé par le Toucher :

- \* Le Livre vert : 50 € frais d'envoi inclus
- \* Folio de Référence édité par ASTM/ 15€ +frais d'envoi inclus

#### TAMPON La Santé par le Toucher

La roue et les 5 éléments sur le même tampon : 25 € frais d'envoi inclus.

#### DOSSIER DE PRESSE

Comprendre la Kinésiologie.

Réalisé par l'Agence 56 Paris, ce dossier relié est vendu 10 € frais d'envoi inclus..

Il est également à votre disposition gratuitement sur le site de la FFKS [www.ffks.org](http://www.ffks.org)

#### LA NOUVELLE PLAQUETTE D'INFORMATION DE LA FFKS

Prix unitaire :

- \* de 10 à 49 plaquettes : **0,80 €** + port
- \* de 50 à 99 plaquettes : **0,75 €** + port
- de 100 à 300 plaquettes : **0,65 €** + port
- \* 300 plaquettes et plus : **0,60 €** + port

#### Prix du port (envoi en Colissimo) :

- \* 6,30 € de 500 g. à 1 kg. (20 à 40 plaquettes)
- \* 7,20 € jusqu'à 2 kg. (41 à 80 plaquettes)
- \* 8,10 € jusqu'à 3 kg. (81 à 120 plaquettes)
- \* 10 € jusqu'à 5 kg. (121 à 200 plaquettes)
- \* 11,80 € jusqu'à 7 kg. (201 à 280 plaquettes)

#### LE KIT DE RECHERCHE EN BRAIN GYM

Etudes de cas, mise en évidence en aveugle de la notion d'intégration, observations quantifiées sur des groupes expérimentaux (également disponible en français). Cet ensemble de documents a été rassemblé par la Fondation Édu-Kinésiologie, U.S.A. Prix : 40 \$ canadiens.

**Contact :** Patricia GIRARD - Institut de Kinésiologie Spécialisée du Québec

7825 Saint Denis Montréal H2R 2E9 (Canada)

Fax : (514) 948 5463

Internet : [www.kinesiologie.qc.ca](http://www.kinesiologie.qc.ca)

Courrier : [info@kinesiologie.qc.ca](mailto:info@kinesiologie.qc.ca)

#### ATTESTATION DE STAGES

Vous enseignez le Brain Gym, la FFKS tient à votre disposition des **attestations de stages** qui permettront à tous les enseignants de délivrer une attestation commune.

Ces attestations (21x14,5cm), réalisées sur papier fort (180g) et proposées au prix de 0,15 € pièce, sont envoyées **par 10 minimum pour 2,30 € frais d'envoi inclus** (pour un envoi en France)

FFKS - 33 rue Gabriel Fauré - 78990 ELANCOURT - Tél/Fax : 0130660540 - e-mail : [ffks@wanadoo.fr](mailto:ffks@wanadoo.fr) - [www.ffks.org](http://www.ffks.org)

LE JOURNAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA KINÉSIOLOGIE SPÉCIALISÉE®



## EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous,

L'été, malgré ses caprices, est bien fini et la route vers de nouvelles aventures se poursuit.

Le congrès du 29 et 30 mars 2008 se prépare et accueillera des personnalités de la Kinésiologie que nous aurons plaisir à rencontrer.

Le CA sera heureux de vous revoir ou de faire connaissance avec ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer à un congrès.

Pour ma part mon mandat s'arrêtera lors de cette assemblée générale, après 6 années au sein du CA.

Je pense que tous, vous prenez conscience que notre métier n'est pas l'affaire que d'un CA composé d'une dizaine de personnes.

Notre métier « SERA » et « GRANDIRA » si chacun est responsable, solidaire et confiant, envers lui-même, il en va de soi,

mais surtout envers tous ses confrères qui œuvrent dans la même énergie qu'est la Kinésiologie Spécialisée. Le « chacun pour soi » ne fera que diviser et effiloche ce qui a été construit. C'est pourquoi dès maintenant je vous invite à penser à votre « demain » et à investir un peu de votre temps pour que la Kinésiologie Spécialisée prenne sa place et soit de notoriété acceptée comme un métier à part entière.

Merci à tous ceux qui auront cet élan pour continuer l'œuvre de la FFKS.

A très bientôt  
Cordialement

Betty Provost  
Présidente

### sommaire

Éditorial	1	Assurance	5
L'I.A.S.K.	2	Infos sur la profession	6
Les Chantiers du Futur	3	Renseignements	7
Le Portage	4	Boutique	8

## La FFKS devient membre associé de l'IASK

Le Conseil d'Administration de la FFKS a voté, en septembre 2007, l'adhésion de la FFKS à l'IASK (Association Internationale des Kinésologues Spécialisés). Les membres du CA souhaitent ainsi favoriser l'ouverture de la FFKS vers les autres pays.

L'IASK a été choisie pour sa dimension internationale. La présidente actuelle, Anne Marie Goldschmidt a été élue en Mai 2007. Le conseil d'administration est composé d'une danoise (la présidente), d'une américaine (USA), d'un suisse, d'une belge, d'un italien, d'une brésilienne, d'une française, d'une koweïtienne et d'une suédoise. L'un des membres d'honneur de l'IASK est Georges Goodheart.

Les objectifs de l'IASK sont en accord avec ceux de la FFKS : promotion de la profession dans le monde, respect d'une éthique professionnelle, échanges et partages d'expériences entre les kinésologues du monde entier.

L'IASK accorde une totale confiance aux associations nationales à condition qu'elles soient en accord avec son code éthique. Elle souhaite favoriser la communication entre les différents pays pour que chacun s'enrichisse des expériences des autres.

L'adhésion de notre fédération à l'IASK n'engage pas personnellement les membres de la FFKS. Si vous souhaitez adhérer à l'IASK, il vous suffit d'en faire la demande en utilisant les documents mis à votre disposition sur le site [www.iask.org](http://www.iask.org).

### CONGRES 2008 : LA KINESIOLOGIE EN EUROPE Sur la presqu'île de Giens les 29 et 30 mars 2008.



De nombreuses conférences vous seront proposées sur le développement de la kinésiologie en France et en Europe, réservez vos dates dès maintenant.

#### Annonce .....La parole est à vous.....

Betty Provost, notre Présidente nous annonce la naissance de sa petite fille Anaïs née le 18 août dans le lit de sa maman.

Une rubrique, annonce, article ou témoignage sera disponible pour vous dans chaque FFKS- INFOS.

## Site internet : [www.ffks.org](http://www.ffks.org)

Vous pouvez consulter, sur le Site, une liste de praticiens et de kinésologues spécialisés et une liste d'enseignants. Elles sont, par ailleurs, envoyées à toutes les personnes qui en font la demande. Les membres praticiens, professionnels et enseignants doivent avoir fait toutes les démarches pour exercer légalement la profession : déclaration à l'URSSAF qui fait suivre aux différentes caisses... Après renouvellement de votre adhésion, vous recevrez le reçu, la carte de membre, le code éthique personnalisé et actualisé et les listes mises à jour des praticiens, professionnels et enseignants. Les étudiants reçoivent la liste des étudiants.

Soyez professionnels : donnez suite à toute demande !

Sur le nouveau Site, vous trouverez un Espace Adhérents et le protocole qui permet d'y accéder.

### Press-book remis à jour

Nous tenons à votre disposition un ensemble d'articles photocopiés parus sur la kinésiologie dans divers magazines:

- de 1990 à 1998 : 6 € frais d'envoi inclus
- de 1999 à 2007 : 6 € frais d'envoi inclus

Si vous avez connaissance d'articles parus dans la presse locale, associative, régionale ou nationale, pensez à envoyer une copie au secrétariat. Merci pour votre collaboration.

### Le Livret de Formation FFKS

1,53 € frais d'envoi non compris et facturé en plus. Il n'est pas fait de remise par quantité.

Le livret permet d'inscrire toutes vos formations de kinésiologie y compris recyclages et cours complémentaires. A chaque stage, demandez à votre instructeur de le remplir.

Votre Livret de Formation peut être mis à jour et validé au vu de vos attestations de stages. Pour cela, vous pouvez l'envoyer au siège de la FFKS avec les photocopies de vos attestations, certificats, factures...

Proposition : nous encourageons les enseignants à distribuer un Livret de Formation à tout nouvel étudiant.

**En cas de modification ou de cessation de votre activité, pensez à prévenir la FFKS au plus tôt.**

### COMMENT S'INSTALLER...

Une **documentation** sur ce sujet est à votre disposition. Demandez-la au secrétariat.

**OBJECTIF ENTREPRISE** est un document que vous pouvez commander par téléphone ou fax à la CANAM. Ce guide vous expliquera tout ce que vous devez savoir avant de vous installer. En particulier, il vous aidera à chiffrer vos futures charges. Ce guide est remis à jour en permanence. Si vous avez un ordinateur Mac ou PC, nous vous recommandons de vous procurer la version CD-ROM. C'est gratuit. CANAM : 01 49 33 38 00 -Fax : 01 49 33 38 03. [www.canam.fr](http://www.canam.fr)

### LE GUIDE D'INSTALLATION EN PROFESSION LIBÉRALE

50 pages - vous pouvez vous le procurer en vous adressant auprès d'une « association de gestion agréée » (consulter les Pages Jaunes).

### CODE NAF :

Sur le document URSSAF, il n'y a pas de place pour cette question. Le document est transmis à l'INSEE qui décide de votre numéro de code NAF. Si vous êtes inscrit comme enseignant, il vous sera donné le **804 D** qui correspond à « autres enseignements », ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'une discipline spécifique : français, maths... Si vous êtes inscrit comme kinésologue, il est probable que le code 851 H vous soit attribué d'office. Sa définition est « soins non réglementés » ce qui pose un problème puisque nous ne donnons pas de soins.

**Pensez à demander le code 804 D.**

## Nouveau ! pour les étudiants

Des offres de Package sont maintenant proposées aux étudiants sans frais d'envoi.

- 50 € : au choix:
  - Poster SPT Carte de Référence + Poster BG 3 Dim
  - Poster SPT Carte de Référence + Poster PKP
- 100 € : au choix:
  - Tampon SPT + Poster BG 3 Dim + Livre SPT
  - Poster SPT Carte de Référence + Poster BG 3 Dim + Livre SPT
- 150 € :
  - Tampon SPT + Poster SPT Carte de Référence + Livre SPT + Poster BG 3 Dim + Poster PKP.

Les étudiants ne pourront bénéficier de ces avantages qu'une seule fois.

### Rappel : signature du code de déontologie

Vous avez reçu, il y a quelques mois, le nouveau code de déontologie. Ce code doit être signé par tous les membres de la fédération.

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de bien vouloir renvoyer le code de déontologie signé au secrétariat de la FFKS.

### Information : Cours de recyclage TFH

Un cours de recyclage TFH sera proposé par Dominique Bernascon fin 2008.  
La date sera annoncée en début d'année.

## Communication de l' I.K.C. pour le TFH 2008

Dominique Monette, international faculty de la TFH School de l'IKC et vice présidente de la professionnal school communique les informations de l'IKC concernant le Touch For Health :

Pour devenir instructeur IKC en Touch et Métaphores à partir de janvier 2008, il est demandé d'avoir suivi:

- une fois les cours de TFH et Métaphores
- le cours de Touch et Métaphores Proficiency de 4 heures
- et le cours d'instructeur en Touch et Métaphores de 2 jours

Pour Infos: site IKC: <http://www.ikc-info.org/>

Les nouveaux manuels officiels de TFH seront prochainement mis en vente.

## LA KINÉSIOLOGIE SPECIALISÉE présente à l'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ des

### « CHANTIERS DU FUTUR »

L'association « Les Chantiers du Futur » a une audience qui dépasse depuis plusieurs années les limites de la Saintonge (Charente-Maritime). Sa Charte demande entre autres points aux adhérents : « d'œuvrer pacifiquement pour le bien de l'humanité, dans le respect des droits de l'homme, de la biosphère et de l'intégrité des êtres vivants. De considérer l'association comme un lieu d'échange d'idées en toute liberté, en dehors de toute considération d'ordre sectaire, politique, religieux, militaire ou paramilitaire. De privilégier, lors de relation avec les tiers, l'information pédagogique et le libre accès à la connaissance... »

Pour la 9<sup>ème</sup> année, l'association organisait début juillet son Université d'Été dans le superbe cadre de l'Abbaye aux Dames, à Saintes. Chaque jour, des participants venus des quatre horizons du pays, et même pour certains de l'étranger, pouvaient assister à des conférences données par des praticiens, chercheurs ou écrivains œuvrant dans des disciplines très diverses et dont le dénominateur commun est une vision globale de l'être humain, de sa santé et son mieux-être dans le respect de l'environnement. Parmi les plus connus, l'association a accueilli dans un passé récent : le Pr Jean-Marie PELT, le Dr Gérard LELEU, Pierre RABHI, le Pr Jean-Pierre RELIER ...

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'assister à des présentations de grande qualité ; citons parmi les nombreux intervenants : Patrick HOOR (qui nous avait présenté la Bio-Santé lors du congrès FFKS de La Rochelle), Marie ELIA (les lettres hébraïques), Jacques COLLIN (tous les kinésios devraient lire son livre : L'eau, le miracle oublié), le Dr Thierry JANSEN (auteur, entre autres ouvrages, de la

solution intérieure, vers une médecine du corps et de l'esprit).

Après quelques années de persévérance, j'ai pu obtenir la possibilité d'y présenter la Kinésiologie Spécialisée. Ma conférence a réuni quelques 250 personnes et –toute modestie mise à part– a été considérée par les organisateurs et le public comme un moment fort de la manifestation. Quelles peuvent être les clés de ce succès ? Elles tiennent selon moi en peu de mots : être clair et aller à l'essentiel par l'emploi de termes simples, donc accessibles à tous, s'appuyer sur le connu et sur le scientifiquement admis, présenter les hypothèses en tant que telles (et non comme des vérités) et respecter les croyances et la culture du public à qui l'on s'adresse.

Parallèlement aux conférences se tenait un salon consacré aux méthodes de santé alternatives, de mieux-être et de produits naturels ; Françoise et moi y tenions un stand, occasion de nombreuses et intéressantes rencontres qui nous ont permis de faire mieux connaître la Kinésiologie Spécialisée. Nous avons été étonnés du grand nombre de personnes –pourtant en recherche– qui ne connaissaient pas encore notre pratique ou qui en avaient une idée déformée ou limitée. Nous avons ainsi vérifié qu'une demande potentielle existe mais que nous avons encore beaucoup à faire dans le domaine de la communication. Le C.A. de la Fédération va continuer à s'y employer mais c'est aussi à chacune et chacun de nous d'œuvrer en ce sens sur son propre terrain.

Par sa qualité et sa richesse, notre méthode mérite que nous lui consacrons le meilleur de nous-mêmes.

Serge KERNILIS

Université d'été  
des Chantiers du Futur  
Juillet 2007

## Comment s'installer...?

En fin de cursus l'élève en kinésiologie est amené à se poser beaucoup de questions quant à l'exercice de la profession, comment développer une clientèle en prenant peu de risques financiers, comment être couvert face aux risques liés à l'activité. La FFKS par le biais du journal et aussi de son site apporte des informations qui peuvent intéresser certains kinésologues déjà installés ou en projet d'installation.

### Le Portage:

Une alternative à l'installation en statut libéral qui permet d'exercer dans la relation d'aide sans les contraintes de gestion, sans risque financier ni avance d'argent.

Une convention est passée entre le praticien et la société de portage en fixant les conditions financières et juridiques, un contrat de travail est établi entre le porté et la société de portage. Mêmes avantages que le salarié :

- ⇒ couverture sociale
- ⇒ droits aux Assedic
- ⇒ complémentaire santé et retraite
- ⇒ pas de taxe professionnelle

Les frais de gestion sont calculés et prélevés mensuellement en fonction du compte du porté. Les frais de fonctionnement sont les frais généraux du porté tels que téléphone, papeterie

etc.. Ils sont limités à 30% du salaire brut versé et sont remboursés dès que le porté alimente son compte par les versements de ses clients. Les frais kilométriques de déplacement sont calculés en fonction du barème fiscal. Les honoraires facturés sont sur la base du tarif horaire défini par le professionnel en accord avec la société de portage. Les chèques sont envoyés chaque semaine et la rémunération est mensuelle.

La société de portage effectue les démarches d'inscription auprès des organismes sociaux et effectue la gestion administrative, elle établit une fiche de salaire selon les honoraires versés chaque mois.

La société s'engage à respecter la confidentialité et le secret professionnel ainsi que le code de déontologie lié aux principes du travail et de la pratique professionnelle du kinésologue.

Une cotisation pour l'assurance responsabilité civile est comprise dans les frais de gestion. Selon l'activité il est conseillé de souscrire une assurance personnelle civile professionnelle pour les activités comportant des manipulations (ostéopathie, médecine chinoise etc).

Toutes les sociétés de portage ne proposent pas les mêmes conditions d'adhésion.

Etudiez soigneusement les contrats avant de vous engager.

## Question d'assurance...?

Elisabeth Gerbault, courtier d'assurances, a été invitée au dernier CA afin de répondre à toutes les questions qui se posent à nous en termes d'assurance. Elle compte parmi ses clients un grand nombre de kinésologues de la FFKS.

A la suite de cet entretien, le CA souhaite attirer votre attention sur la nécessité d'être correctement assuré pour votre activité professionnelle.

Voici les différents types d'assurances qui sont recommandés et que vous pouvez souscrire auprès des assureurs de votre choix.

**La Responsabilité Civile d'Exploitation** couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui peuvent être causés dans nos locaux à toutes personnes que nous recevons. (Ex : une paire de lunettes endommagée, une chaise qui casse...)

**La Responsabilité Civile Professionnelle** concerne la pratique professionnelle : erreurs, fautes ou négligences professionnelles pouvant entraîner des dommages. Cela peut concerner les effets après les séances.

Les risques en kinésiologie sont minimes mais l'indélicatesse de certains clients est bien réelle. Vous n'êtes pas à l'abri d'une personne mécontente qui n'hésitera pas à attribuer aux séances de kinésiologie l'aggravation de son mal-être ou l'apparition de douleurs physiques...avec à la clé une indemnisation à verser voire parfois une plainte devant les tribunaux.

**La Protection Juridique** couvre les honoraires d'avocat si nécessaire.

N'oubliez pas d'assurer également vos locaux pour les risques d'incendie, vol, catastrophes naturelles, dégâts des eaux...

Pour la Responsabilité Civile Professionnelle, Elisabeth Gerbault travaille avec la Lloyd's de Londres qui a pris soin d'inscrire dans ses contrats la clause suivante :

« La présente garantie est acquise de plein droit **bien que l'activité de l'assuré ne soit pas légalement reconnue en France** »

N'hésitez pas à contacter vos assureurs pour avoir des précisions à ce sujet afin qu'ils ne se retranchent pas derrière cette non reconnaissance officielle pour ne pas honorer vos contrats.

Elisabeth Gerbault tiendra un stand au congrès de la FFKS à Giens. Elle pourra répondre à toutes vos questions.

### Assurance des étudiants en kinésiologie

Le cabinet Gerbault accepte d'assurer les étudiants en kinésiologie pour les séances qu'ils pratiquent sans cadre professionnel officiel, ces séances étant considérées comme faisant partie intégrante de la formation.

Pour plus d'informations à ce sujet contactez :

Elisabeth Gerbault au 05 49 51 15 16